

Compte-rendu de l'intervention 3

Présentation :

Nous avons rencontré l'**association PROJETS-19**
par l'intermédiaire de Nicolas WORONOFF Directeur et Florence LE NY Directrice adjointe
- Mardi 19 février 2013-
9h30 à 12h30

1

Cette rencontre était articulée autour de **deux axes** :

- Présentation de l'association (histoire, fonctionnement, mise en exergue des spécificités de fonctionnement...);
- Focus sur le projet « Parcours d'elles ».

Déroulement de l'intervention

- Le 1^{er} axe est consacré à une **présentation de l'association** par Nicolas WORONOFF directeur de l'association.

Cette association parisienne a été créée en 1997 dans le contexte politique de l'époque.

La « loi PLM » ne permettant pas à la mairie d'arrondissement d'avoir un quelconque pouvoir au niveau de l'action locale, il est cependant décidé de mettre en place un dispositif d'accompagnement des jeunes vers l'emploi dans le 19^{ème} arrondissement.

Projets-19 est une association très ancrée dans le territoire et qui œuvre dans les domaines de retour à l'emploi, l'insertion professionnelle et l'accompagnement création d'activités.

Depuis, les statuts de Projets-19 ont été revus afin de lui permettre de répondre à des projets de dimension européenne.

La méthodologie d'approche de Projets-19 s'est exportée et de nombreux projets ont vu le jour dans les 17^{ème} et 18^{ème} arrondissements et en proche banlieue. La question du territoire est au centre du projet car il façonne les méthodes d'intervention.

Les actions mises en place par l'association sont portées par une équipe de 11 salariés, complétée de 12 administrateurs bénévoles. Une partie de l'équipe est constituée de conseillers emploi (accompagnement, ...) et une autre partie s'occupe de l'accompagnement pour des projets associatifs et accompagnement à la création d'entreprise.

Dans le champ de l'économie sociale et solidaire : l'association a mis en place un dispositif « **la couveuse d'activités** ». C'est un outil permettant d'encadrer juridiquement tous les projets ayant une forte utilité sociale et permettant la facturation de prestations de services.

Ce dispositif est un accompagnement avant l'immatriculation (attribution d'un numéro SIRET permettant une facturation des services). La période d'essai est de 6 mois à un an et permet ainsi de mesurer si l'activité est viable.

Les projets menés par l'association se font dans une démarche de territoire et les différentes interventions sont basées sur un partenariat local.

Perspectives :

En raison des modifications intervenues dans le financement de l'action associative, l'association répond de plus en plus aux appels d'offre du marché public. Le volume de facturation atteint 30% du budget de fonctionnement, les 7% restant sont les subventions.

La démarche « marché public » ne prend plus en compte la démarche de développement local, les projets sortent donc largement du 19^{ème} arrondissement.

La mutualisation des moyens est aussi une nouvelle dimension dans le champ de l'action sociale. Projets-19 a réalisé une « fusion-absorption » avec Service 18.

- Le 2^{ème} axe est consacré à une **présentation du projet « parcours d'elles »**, par Florence LE NY, directrice adjointe de l'association

2

Bref historique de la mise en place de ce projet :

Contexte social :

Un diagnostic social a fait apparaître des spécificités locales : quartier laissé avec des difficultés sociales importantes (monoparentalité, surendettement...).

L'association projets-19 est au cœur de deux « quartiers politique de la ville ».

Les éléments déclencheurs dans la mise en place de ce projet :

- Un même lieu de permanence : l'équipe « emploi-insertion » de l'association travaillait avec la plateforme ANPE et la mission locale. Madame LE NY effectuait des permanences dans le cadre du FLU dans un centre social implanté sur le territoire. Dans ce même lieu se tenaient les permanences d'une assistante sociale polyvalente de la CAF.

- Les deux professionnelles ont réalisé un même constat. Les situations rencontrées étaient bien souvent identiques et l'accompagnement d'une même personne par ces deux professionnelles pour des problématiques différentes n'était pas « rare ».

- Le schéma directeur de la CAF, en 2005, intégrait un accompagnement des femmes percevant l'API. Or, sur le quartier, la proportion des femmes percevant cette prestation représentait 43% de la population.

- Les professionnels avaient le souhait de travailler ensemble ayant pour chacun d'eux des pratiques de travail similaires : travail sur de « l'individuel » et du collectif.

Ainsi naît le projet « Parcours d'elles ».

Objectif du projet :

Il est de fédérer des partenaires autour de l'accompagnement social et professionnel des femmes percevant l'API. Ce projet doit être facilitateur pour la garde d'enfants de ces femmes.

Public visé : une trentaine de femmes habitant le quartier « Danube/solidarité », âgées de moins de trente ans.

Partenaires : les structures de garde d'enfants du territoire (une quinzaine environ).

Dispositif « Parcours d'elles » :

Le dispositif « Parcours d'elles » propose un accompagnement individuel par le service social polyvalent et une approche collective par l'intermédiaire d'ateliers de parentalité permettant la création de liens entre les femmes. Les structures de garde d'enfants ont accueilli favorablement le projet qui a pu fonctionner durant deux années sur ce quartier spécifique, puis a été étendu à l'ensemble du 19^{ème} arrondissement.

La CAF ayant changé son plan directeur avec la mise en place du RSA, l'accompagnement collectif s'est interrompu et le projet a été arrêté pendant une année. La déception était grande car 81% des femmes prises en charge par Parcours d'elles, étaient retournés vers l'emploi.

L'amendement CAFFET sur la mise en place de cinq actions pour les femmes en situation de parentalité, a permis le redémarrage de ce projet. L'expérimentation s'est faite auprès d'une douzaine de femmes en

Formation continue

Créteil – Paris - Versailles



Centre de Ressources en Sciences Médico-Sociales – IDF
280 Avenue Jean Jaurès - 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 30 34 32 – nrsms@ac-versailles.fr

collaboration avec le service social polyvalent de la mairie de Paris. Le financement de l'Etat a permis à l'action de perdurer.

Durant l'année 2012, une trentaine de femmes ont été suivies.

Ce dispositif nécessite un financement diversifié :

- subventions ville/état

- sollicitation du Fonds social Européen (le « rendre compte » est très particulier et est axé principalement sur le quantitatif : nombre d'entretiens directs, téléphoniques, démarches effectuées ...)

Entre 2005 et 2011, ce sont 360 femmes qui ont été accompagnées dans le cadre de ce projet.

